



Alerte commerces fonctionne grâce à un partenariat entre la CCI Aisne, la Préfecture de l'Aisne, la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale. Certains délits étant reproduits dans différents commerces en un laps de temps réduit, une diffusion rapide de l'alerte permet de renforcer votre vigilance et éviter ainsi que les faits ne se reproduisent à vos dépens.

# **€ Gratuit**

## **OBJECTIFS**

- Etre informé rapidement d'un fait délictueux.
- Prévenir le renouvellement d'un fait délictueux grâce à un partenariat avec les forces de Police et la Gendarmerie.
- La Gendarmerie ou la Police réceptionne l'appel et décide de lancer l'alerte sms.
- Substitution La Folice envoie un SMS collectif aux commerçants Alerte commerces (sur un secteur géographique délimité ou/et selon la nature d'activité des commerces).

## O PUBLIC Comme

Commerces, hôtels, restaurants, cafés, prestataires de services aux particuliers



#### LE+

Un appel à vigilance rapide par SMS pour la sécurité de votre commerce



#### **INFOS**

www.alerte-commerces-

# UN DISPOSITIF SIMPLE ET GRATUIT

- Vous vous inscrivez gratuitement en ligne sur www.alerte-commercesaisne.com
- Vous recevez votre adhésion accompagnée d'une vitrophanie pour communiquer votre appartenance au réseau Alerte commerces.
- Si vous êtes victime d'un délit, vous appelez le 17. Les faits doivent être relatés dans un délai d'une heure pour une efficacité maximale.

### Pour aller plus loin

La CCI Aisne vous accompagne aussi pour booster votre activité avec 7 accompagnements dédiés :
Booster gestion, Booster numérique, Booster performance commerciale, Booster relation client,
Booster ressources humaines, Booster transition écologique, Booster transmission.

L'ensemble de notre offre en ligne www.aisne.cci.fr CONTACT CCI Aisne Christine PACCIONI 03 23 06 01 95 c.paccioni@aisne.cci.fr







